Le panneau posé en juillet à proximité du futur lieu d'implantation de l'antenne Free Mobile. PHOTO JDW

Aix. A Bibémus, l'installation prochaine d'une antenne relais inquiète les riverains, qui ont constitué un collectif.

Mauvaises ondes au chemin de Bibémus

■ Le 18 juillet, les riverains du chemin de Bibémus ont découvert un panneau annonçant l'installation prochaine d'une antenne relais Free Mobile sur le terrain d'un de leurs voisins. Une nouvelle mal accueillie par les habitants, qui ont décidé de réunir tous les outils juridiques à leur disposition pour s'opposer à la société Free. Pas une mince affaire, à l'ère du «tout connecté» et au vu des normes fluctuantes et de la législation entourant la pose de ces antennes. Le 30 juillet, ils décident de se constituer en collectif au nom évocateur: «Les Sentinelles de Bibémus». S'appuyant sur l'arsenal d'argumentaires en ligne sur le site de l'association Robin des Toits, le collectif met en place un plan d'attaque -pointant en 1er lieu le manque de clarté lié à l'affichage, jugé «non conforme»: «*Le nom de l'huisser n'apparaît pas sur le panneau*» souligne Jacques De Welle, porte-parole du collectif, «*idem pour les caractéristiques techniques et la description précise de l'ouvrage*». Dénonçant aussi le défaut d'informations auprès des riverains, Jacques De Welle admet: «*cela ne suffira pas à les faire reculer. Ils mettront ces informations sur le panneau. Mais au moins, on gagne du temps!*».

L'habitation la plus proche est à moins de 10 mètres

Interpellé par les habitants, Free promet de ne pas dénaturer le site cézannien, en choisissant un modèle d'antenne en forme de pin. Mais ce qui inquiète les membres des Sentinelles, ce sont surtout les conséquences sanitaires de cette antenne -d'une hauteur prévue de 12 mètres- sur les habitants à proximité. «*Des études ont montré que les émissions d'ondes étaient dangereuses, avec des risques de cancer multipliés par 9 dans les zones d'implantation des antennes*» affirme J. De Welle. Problème: si les textes législatifs conseillent une distance de 300 m entre les antennes-relais et les habitations, ils ne l'imposent pas pour autant. «*Ma maison se situe à 48m*» s'inquiète J. De Welle, «*pire: la maison la plus proche, sans compter celle du propriétaire du terrain où est prévue l'implantation, est à moins de 10m. Un enfant de 6 ans y vit. Au niveau national, on interdit les antennes à proximité des crèches et des écoles!*» Autre chiffre révélateur pour les Sentinelles: «*0,6 Volts par mètre. C'est le seuil d'exposition préconisé par l'Europe. L'Italie, la Belgique, l'Angleterre, appliquent ce chiffre. En France, on est autour des 30 V/m !*»

Aujourd'hui fort de plus de 50 riverains, le collectif veut mettre les bouchées doubles pour que Free renonce à cette installation: «*on interpellera les députés pour que ces problèmes, innombrables dans le pays, soient débattus à l'Assemblée Nationale*».

SABRINA GUINTINI

Infos: 06 78 64 99 29. lessentinellesdebibemus@gmail.

Les maires sont impuissants

■ Le collectif «Les sentinelles de Bibémus», dès le mois de juillet, a interpellé la mairie pour obtenir la levée du permis accordé à Free Mobile: «*L'adjoint à l'urbanisme, Alexandre Gallèse, nous a répondu que la Ville ne pouvait strictement rien faire*» déplore Jacques De Welle.

Contacté par téléphone, l'élu confirme: «*Pendant deux ans, nous avons refusé l'implantation d'antennes relais à Aix en Provence. Mais les opérateurs ont la loi de leur côté. Les mairies ne peuvent pas s'opposer à ces installations, et malgré tout l'arsenal juridique déployé, nous avons systématiquement perdu.*».

« On a cédé, la mort dans l'âme »

Dans l'obligation de délivrer des permis aux opérateurs de téléphonie, la municipalité a donc décidé de ne plus se lancer dans des procédures trop onéreuses : «*on a dépensé beaucoup d'argent en frais de justice pour empêcher les opérateurs d'installer leurs antennes. Cela représente plusieurs dizaines de milliers d'euros. C'est de l'argent public, tout de même. On a donc cédé, la mort dans l'âme*». Se disant «*solidaire des riverains de Bibémus*», Alexandre Gallèse estime que le seul moyen d'empêcher Free de mener à bien ce projet est de dissuader le propriétaire du terrain privé convoité par l'opérateur. Peine perdue: «*Nous lui avons évidemment adressé des courriers*» précise Jacques De Welle. «*Mais il ne nous a jamais répondu*».

Free Mobile, également sollicité, n'a pas souhaité s'exprimer sur ce sujet.

S.G.

Aix. Malgré le retard des travaux, les cours ont bien repris au collège Mignet.

Une nouvelle cour servie à la Toussaint

■ Une cour stabilisée mais pas encore vérifiée par la commission Sécurité, qui est appelée à donner son avis durant la semaine. Voilà, ce qu'ont eu en guise de «cadeau» de rentrée, élèves, enseignants et équipe directionnelle au collège Mignet, où les travaux prévus il y a un an, entamés cet été, ont pris du retard: «*Le retard correspond à une journée face aux engagements du Conseil Général qui a aussitôt envoyé une lettre à l'entreprise maître d'oeuvre*», précise Charles Loszycer, principal de l'établissement depuis 2013.

Ajoutant: «*Hormis un revêtement absorbant de la cour imperméabilisée, il a fallu conformément à un arrêté préfectoral abattre 15 platanes atteints du chancre doré par précaution*». Une situation qui a fait quelques parents mécontents mardi dernier, empêchés d'accompagner leurs enfants dans l'établissement, mais qui s'est totalement détendue avec la rentrée des 5ème hier, ou celle des 4ème et 3ème, ce jour. Seul bémol à ce stade d'évolution de la cour: «*Une salle de Sciences a été déménagée et l'espace sportif est amputé de 25%, vu l'inaccessibilité des abords de la piste jouxtant la cour. Cela représente une petite partie seulement du parcours sportif*». Et, rassure le principal: «*Les travaux seront finis en principe pour la toussaint. On regrette seulement que la municipalité entame en même temps des travaux de voirie dehors*».

Découverte d'une mémoire

Parallèlement à la récente réhabilitation d'un superbe escalier du XVIIème (qui doit être également validé par la commission Sécurité), C. Loszycer a fait une découverte singulière dans la cave de l'établissement qu'il entend «*inscrire dans la tradition de la solidarité*» avec des documents attestant d'un échange épistolaire relatif à l'exclusion d'un collégien en 1942, pour distribution de tracts résistants. Une information déjà présente sur le site du collège qui devrait à l'avenir, faire l'objet d'une exposition. A suivre.

HOUDA BENALLAL

Cour stabilisée avant un revêtement absorbant. H.B.

Peynier. Franck Fernandez envoie un courrier officiel au maire.

Le gréviste de la faim, très soutenu

■ A son 22ème jour de grève de la faim vendredi, Franck Fernandez a obtenu un entretien avec le maire UMP de Peynier, Christian Burle. L'ancien professeur de mauythaï, sans logement depuis son licenciement (après 8 ans de CDD), avait l'espoir de débloquer la situation. Mais C. Burle l'a invité à déposer des demandes de logement social dans d'autres communes -au prétexte qu'il n'y en a pas de disponible à Peynier- «avec son soutien». Une offre que Franck n'accepte pas. Dans un courrier adressé hier au maire, le gréviste de la faim officialise sa réponse: « *Dans la mesure où le différend qui nous oppose concernant le non renouvellement de mon contrat est une affaire toujours en instance de jugement et que le logement que j'occupais était lié à cet emploi, je vous demande de suspendre votre décision de me supprimer la jouissance de ce logement jusqu'à ce qu'un jugement sur le fond soit prononcé par le tribunal administratif de Marseille* ». Le temps joue contre Franck: physiquement affaibli, il ne peut non plus faire valoir son droit de visite sur sa fille sans logement pour l'accueillir.

Depuis le début, la situation suscite une vive émotion à Peynier, où un collectif de soutien a été créé, et une pétition lancée. Les élus d'opposition menés par Louis Nozzi, ont également manifesté leur inquiétude dans un courrier envoyé en sous-préfecture: « *Au vu de la mise en danger d'une vie humaine, nous vous demandons d'intervenir auprès du maire pour qu'il adopte un comportement plus humain et plus digne de sa fonction, et qu'il propose une solution acceptable à F. Fernandez* ».

S.G.